Le programme prévisionnel *

• SAMEDI 30 AVRIL 2022 •
Matin : horaires à déterminer
Après-midi : auditions à partir de 13H30

• DIMANCHE 1ER MAI 2022 •
Matin : auditions à partir de 9H jusqu'à 13 H
Après-midi : fin des auditions
15h Concert donné par le Trio **Pantoum**,
lauréat du concours 2021
Proclamation des résultats
Concert des lauréats 2022
17h Cocktail de clôture

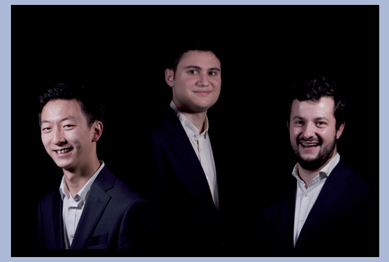

Trio Pantoum
Hugo MELDER violon
Bogeun PARK violoncelle
Virgile ROCHE piano

* susceptible de modifications.

La FNAPEC se réserve le droit d'annuler le concours si elle se trouve en état de ne pas pouvoir l'organiser en toute équité (membres du jury insuffisants, nombre de candidats trop restreint, défection de ses partenaires pour les bourses).

Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris
14 rue de Madrid 75008 Paris

Tous les concerts et auditions sont publics et gratuits.
Le programme prévisionnel détaillé des auditions sera publié sur le site de la FNAPEC : www.fnapec.fr

Musiques d'Ensemble

une formule originale imaginée par
Simone du Breuil et Jacques Taddeï

un concours ouvert à tous les genres musicaux, organisé par la FNAPEC

Créé en 1987 à l'intention de jeunes musiciens désirant aborder une carrière professionnelle, Musiques d'Ensemble s'affirme comme une manifestation musicale à audience nationale et internationale. Sa formule originale et le montant élevé des prix attribués chaque année aux lauréats expliquent le succès croissant de Musiques d'Ensemble.

En 2021, 7 bourses d'un montant de 700 à 5 000 € ont été mises à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix ; des prix spéciaux ont été offerts par les partenaires de Musiques d'Ensemble. Le ministère de la Culture, de nombreux mécènes, des musiciens prestigieux (Marcel Landowski, Mstislav Rostropovitch, Marius Constant, Patrice Fontanarosa…), ont apporté leur appui enthousiaste à cette manifestation.

Des personnalités de premier plan du monde musical participent aux jurys et donnent des conseils éclairés aux jeunes musiciens.

*Ouvert à tous les genres musicaux (classique, contemporain, jazz, musique traditionnelle…), Musiques d'Ensemble pourra accueillir les 30 avril & 1er mai 2022 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, 14 rue de Madrid 75008 Paris, une trentaine de groupes, de **2 à 15 musiciens** (sans chef), âgés de **18 à 30 ans**.*

Le concours

Une seule audition devant un jury unique, tous groupes confondus.
Le programme présenté, dont la composition est laissée à l'initiative du groupe **devra comporter une œuvre contemporaine** et n'excédera pas 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.

Les bourses

Des bourses* seront attribuées aux groupes sélectionnés par le jury à l'issue des auditions. Ces bourses seront à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix (stage à l'étranger, plaquette de promotion, disque, etc.) après présentation et acceptation de celui-ci par la FNAPEC qui en assurera le financement jusqu'à concurrence du montant de la bourse, à l'exclusion de l'achat d'un instrument personnel à l'un des membres du groupe et de factures de partitions, pendant une durée de cinq ans, avec un projet engagé de manière effective avant l'expiration de la troisième année.
* Sous réserve du soutien que nos partenaires nous accorderont.

Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur **www.fnapec.fr**, rubrique Musiques d'Ensemble. Il peut être envoyé sur demande écrite comportant : nom du groupe, nom, prénom, adresse et téléphone du responsable.

Pièces à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :
- Présentation de l'ensemble (5 à 10 lignes maxi)
- Noms de tous les membres de l'ensemble, leurs coordonnées, leur date de naissance, leur niveau d'études actuel
- Avez-vous déjà été lauréat d'un concours, au titre de l'ensemble ou à titre individuel ? Si oui le(s)quel(s) ?
- Présentation du projet envisagé par l'ensemble s'il reçoit une bourse (5 à 10 lignes maximum)
- Programme de l'audition avec minutage
- La liste du matériel demandé
- Chaque page du règlement complet (à télécharger) signée et datée par le responsable de l'ensemble

Les dossiers d'inscription seront soumis à un comité de sélection.
Les décisions de celui-ci seront sans appel.

Les droits d'inscription

Les frais d'inscription se composent de 120 € de frais de dossier + 30 € par musicien participant.

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 AVRIL 2022

Le règlement (extrait)

NOUVEAU RÈGLEMENT

2. Le concours est ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes, dont **l'âge se situe entre 18 et 30 ans**, organisés en ensemble à vocation professionnelle et composé de 2 à 15 musiciens, sans chef. Le groupe doit être issu de la communauté européenne ou avoir étudié en Europe.
Les groupes retenus par le comité de sélection s'engagent à respecter pleinement le règlement du concours et à être présents à Musiques d'Ensemble.
Tout groupe qui ne se sera pas acquitté des droits d'inscription et qui n'aura pas retourné le présent règlement signé ne sera pas autorisé à concourir.
3. Une seule audition, devant un jury unique, tous groupes confondus. Le programme présenté **devra comporter une œuvre contemporaine** et n'excédera pas 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.
Celui-ci se réserve le droit d'interrompre toute exécution sans explication.
Les décisions du jury sont sans appel.
L'usage des partitions photocopiées est interdit lors des auditions, des concerts et manifestations publiques.
Un exemplaire des partitions originales jouées sera remis au jury avant l'audition et sera rendu aux concurrents à l'issue du concours.
4. Les participants autorisent la FNAPEC à les photographier dans l'exécution de leurs prestations durant le concours. Conformément aux dispositions de l'article L.212-3 du code de la propriété intellectuelle, tout enregistrement vidéo et audio des prestations des artistes interprètes réalisé dans le cadre du concours Musiques d'Ensemble donnera lieu à la signature d'une feuille de présence SPEDIDAM mentionnant la première destination de cet enregistrement. Ces supports seront réservés à l'usage exclusif de la FNAPEC pour toute communication à destination de ses adhérents et de ses partenaires pour une durée maximale de cinq ans..

Règlement complet à télécharger sur :
www.fnapec.fr
Rubrique Musiques d'Ensemble

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Assurance des Musiciens et des métiers de la musique

Monceau Générale Assurances

SACEM
SOCIÉTÉ DES ÉDITEURS ET AUTEURS DE MUSIQUE

MAIRIE DE PARIS

Nom de l'Ensemble : .....

• Responsable du groupe

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

• Composition instrumentale de l'Ensemble

(une ligne par musicien)

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Nom et prénom : .....

Né(e) le : .....

Instrument : .....

Style des musiques interprétées en concert par l'Ensemble :

.....

.....

.....

.....

Liste du matériel demandé :

.....

.....

.....

.....

.....

DROITS D'INSCRIPTION :

Frais de dossier : ..... 120 €

Nombre de musiciens : ..... × 30 € = ... €

Total à régler ..... €

Le règlement ne sera encaissé que pour les groupes retenus.

Bulletin d'inscription (à remplir lisiblement en lettres majuscules)

Dossier complet à retourner par courrier postal simple
(pas en envoi recommandé)
à l'ordre de la FNAPEC, à :
Trésorerie FNAPEC - 53, rue Beauséjour - 19100 Brive
ou à retourner par mail.
Règlement à adresser par chèque bancaire
ou par virement,
IBAN : FR04 3000 2004 3100 0000 8223 D41 ou BIC : CRLYFRPP

fnapec

Musiques d'Ensemble, un concours différent

La rencontre, c'est celle de Simone du Breuil, alors Présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de conservatoires, et de Jacques Taddei, alors maire adjoint à la culture de Rueil-Malmaison et directeur du conservatoire.

Avec une confiance sans restriction, ils imaginent de présenter dans un même concours toute la diversité et toute la vitalité de la musique : de la fantaisie, de la rigueur, une multitude de talents, un peu de curiosité, tout est permis… C'est cette diversité qui explose chaque année, les ensembles promenant le jury et le public à travers des propositions classiques, nouvelles, parfois surprenantes, audacieuses dans l'alliance des instruments ou dans l'interprétation.

« Voilà encore une belle et utile initiative de la FNAPEC qui, outre une importante aide matérielle accordée aux meilleurs ensembles de musique de chambre par de généreux mécènes, permet à tous ceux qui participent au concours de profiter d'ateliers de travail dirigés par de grands artistes en renom. »

Marcel Landowski – 1987
Chancelier d'honneur de l'Institut de France
Ancien Président d'honneur de Musiques d'Ensemble

Comité d'honneur

Jean-Claude Casadesus, *Président*
Claude Bolling — Gérard Calvi† — Jacques Taddei† — Henri Dutilleux†
Patrice Fontanarosa — André Jouve — Mstislav Rostropovitch† — Etienne Vatelot†

Les lauréats

1987 - QUATUOR YSAŸE : *Violons, alto, violoncelle*
QUATUOR LUDWIG : *Violons, alto, violoncelle*

1988 - QUATUOR MANFRED : *Violons, alto, violoncelle*

1989 - TRIO WANDERER : *Violon, violoncelle, piano*
POLYPHANIE : *Ensemble de cuivres*

1990 - TRIO DES ISCLES : *Violon, violoncelle, piano*

1991 - EMPHASIS : *Quatuor de saxophones*

1992 - QUATUOR DEBUSSY : *Violons, alto, violoncelle*

1993 - TRIO FLORENT SCHMITT : *Violon, violoncelle, piano*

1994 - TRIO PELLÉAS : *Violon, violoncelle, piano*

1995 - DUO HEAU-ZYGMANOWSKI : *Clarinette, piano*

1996 - QUATUOR CASTAGNERI : *Violons, alto, violoncelle*

1997 - ENSEMBLE AMARILLIS : *Flûte à bec, hautbois baroque, clavecin, violoncelle baroque, mezzo-soprano*

1998 - QUINTETTE SILOÉ : *Flûte, hautbois, clarinette, basson, cor*

1999 - QUATUOR DIOTIMA : *Violons, alto, violoncelle*

2000 - QUATUOR RENOIR : *Violons, alto, violoncelle*

2001 - QUATUOR IMPRESA : *Violons, alto, violoncelle*

2002 - QUATUOR ÉBÈNE : *Violons, alto, violoncelle*

2003 - QUATUOR ALMA : *Violons, alto, violoncelle*

2004 - QUINTETTE « OR NOTES ? » : *Trompettes, trombone, cor, tuba*

2005 - QUARTET ARDEO : *Violons, alto, violoncelle*

2006 - BENNEWITZ QUARTET : *Violons, alto, violoncelle*

2007 - QUATUOR ELLIPSOS : *Quatuor de saxophones*

2008 - TRIO OPALE : *Violon, violoncelle, piano*

2009 - ARGILLOS PERCUSSION : *Percussions*

2010 - QUATUOR HERMÈS : *Violons, alto, violoncelle*

2011 - QUATUOR ZAÏDE : *Violons, alto, violoncelle*

2012 - QUATUOR ABSINTHE : *Petite clarinette, clarinette, cor de basset, clarinette basse*

2013 - QUATUOR ÉCLISSES : *Guitares*

2014 - QUATUOR AROD : *Violons, alto, violoncelle*

2015 - TRIO ZADIG : *Violon, violoncelle, piano*

2016 - TRIO ALDA : *Violon, violoncelle, piano*

2017 - DUO VIARD-KHUSNULLINA : *Violoncelle, piano*

2018- ENSEMBLE MAJA : *Pianos, contrebasse, violon, percussions, baryton, alto, violoncelle*

2019 - TRIO YUGEN : *Violoncelle, violon, piano*

2021 - TRIO PANTOUM : *Violoncelle, violon, piano*

Présidents de jury

1987 *Marcel Landowski*
1988 *André Jouve*
1989 *François Serrette*
1990 *Raymond Gallois-Montbrun*
1991 *Gérard Calvi*
1992 *André Jouve*
1993 *Claude-Henry Joubert*
1994 *Patrice Fontanarosa*
1995 *Alain Meunier*
1996 *André Jouve*
1997 *André Jouve*
1998 *Gérard Calvi*
1999 *Patrice Fontanarosa*
2000 *André Jouve*
2001 *Christian Manen*
2002 *Géry Moutier*
2003 *Patrice Fontanarosa*
2004 *Patrice Fontanarosa*
2005 *Patrice Fontanarosa*
2006 *Richard Lowry*
2007 *Philippe Nahon*
2008 *Marielle Nordmann*
2009 *Sarah Nemtanu*
2010 *Noël Lee*
2011 *Ramon de Herrera*
2012 *Zahia Ziouani*
2013 *Géry Moutier*
2014 *Richard Lowry*
2015 *Géry Moutier*
2016 *Patrice Fontanarosa*
2017 *Hugo Reyne*
2018 *Hugo Reyne*
2019 *Géry Moutier*
2021 *Frédéric Davério*

fnapec

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires
et écoles de musique, de danse et de théâtre
106 rue d'Amsterdam 75009 Paris
Tél. 06 83 51 83 11
www.fnapec.fr
contact : presidence@fnapec.fr
Siret : 325 568 442 00033

La Fnapec reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.

Concours européen de musique de chambre

ouvert à tous les genres musicaux

Musiques d'Ensemble

30 avril & 1er mai 2022 - PARIS

35e édition

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires
et écoles de musique, de danse et de théâtre

fnapec

Clôture des inscriptions : 15 avril 2022
Dossiers d'inscription en français.
www.fnapec.fr
Contact : presidence@fnapec.fr
Tél. 06 83 51 83 11